



RÉCUPÉRATION DE TEXTILE (SCP 142.02)

SALAIRES A PARTIR DU 1^{ER} MAI 2024

A partir du 1^{er} mai 2024, les salaires dans le secteur de la récupération de textile seront indexés de **2%**.

	Récupération de textile traditionnelle	Récupération de textile pour l'industrie automobile (à partir d'une ancienneté de 5 ans)
Groupe salarial 1	€ 17,1164	€ 19,9750
Groupe salarial 2	€ 16,3356	€ 18,0489
Groupe salarial 3	€ 15,9017	€ 17,1314
Groupe salarial 4	€ 15,8076	€ 16,2859
Groupe salarial 5	€ 14,8247	€ 15,7924
Groupe salarial 6	€ 14,5909	Pas d'application

Ce sont des salaires horaires barémiques au niveau du secteur. Les salaires effectifs payés dans votre entreprise, peuvent être plus élevés.